

Quand les sans-papiers prennent la parole

Espaces d'interlocution et énonciation du tort

Daniel Veron



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/variations/641>

DOI : 10.4000/variations.641

ISSN : 1968-3960

Éditeur

Les amis de Variations

Référence électronique

Daniel Veron, « Quand les sans-papiers prennent la parole », *Variations* [En ligne], 18 | 2013, mis en ligne le 31 mai 2013, consulté le 05 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/variations/641> ; DOI : 10.4000/variations.641

Ce document a été généré automatiquement le 5 mai 2019.

Les ami•e•s de Variations

Quand les sans-papiers prennent la parole

Espaces d'interlocution et énonciation du tort

Daniel Veron

« Là où l'on voulait du tout, il y a du fragmentaire, et là où l'on voulait des buts clairement orientés, il y a cette grande dispersion des itinéraires. »
J. Rancière, *Et tant pis pour les gens fatigués*.

- 1 D'abord « Le choix du petit ». Puis « La haine ». Et maintenant ce numéro intitulé rien de moins que « La poésie est une arme chargée de futur » – titre qui résonne comme un appel du *sub-commandante* dans les *sierras chiapeñas*. Un appel à conceptualiser la prise de parole donc ; et l'occasion pour moi de placer la dernière pièce à mon triptyque.
- 2 En conclusion de mon article dans le numéro sur le « choix du petit », dans une tentative de formulation du triptyque en question, j'écrivais : « *l'engagement dans l'action collective proprement dite peut apparaître ainsi comme une tactique, rationalisée et organisée collectivement, nourrie par la politisation d'une expérience affective.* »¹ Trois dimensions de l'action dont il s'agit de penser l'articulation spécifique à chaque moment politique. C'est à l'analyse de la dimension tactique, empruntant la définition qu'en donne de Certeau, de l'agir politique que s'attachait cet article. Puis, le numéro consacré à « la haine », m'a permis d'aborder la dimension affective, en m'intéressant à ce que la politique devait aux émotions, concluant que « *des émotions, la politique tire sa force ; tout autant qu'elle menace de s'y épuiser.* »²
- 3 Reste donc la dernière dimension, celle qui dans la formule citée est suggérée – peut-être maladroitement – par le terme de « politisation ». J'entendais par là la réflexivité portée par la mise en récit de l'expérience ; en l'espèce, l'expérience de la clandestinité. Comment s'opère cette mise en récit de l'expérience ? Quels sont les processus de construction puis de diffusion de cette parole ?

- 4 Ici, il nous faut prendre au pied de la lettre cette locution : il s'agit précisément d'une *prise*. La parole est à prendre, à conquérir. D'abord face à soi-même ; puis dans l'espace social afin que celle-ci soit audible. La prise de parole est un agir.
- 5 Il nous faut donc nous intéresser aux situations concrètes où une parole est formulée. La question des espaces de publicisation est alors centrale. Or c'est généralement à l'émergence de la parole dans l'espace public *bourgeois*³ que les analyses des actions collectives par les sciences sociales se sont cantonnées. L'enjeu du présent travail et de montrer qu'avant de pénétrer l'espace public, cette parole se construit dans des espaces sociaux protégés, soit des espaces publics *oppositionnels*⁴, lesquels apparaissent alors comme les lieux du « texte caché »⁵.

Prise de parole et espace public

- 6 La parole des sans-papiers, en tant qu'expression publique d'individus en situation d'irrégularité migratoire, n'émerge qu'à partir du moment où cette catégorie se construit. Dans l'histoire politique française récente, c'est donc à la faveur des premières actions collectives, qui portent sur la résolution d'une situation administrative, que peuvent être datées les premières « prises de parole » de sans papiers dans l'espace public. Si les prémisses en sont à repérer dès les années soixante-dix⁶, le « mouvement de Saint-Bernard » de 1996 est souvent retenu comme moment fondateur du « mouvement des sans-papiers ».
- 7 La sociologie des mouvements sociaux s'est penchée de longue date déjà sur la « réussite » d'un tel « mouvement de sans ». Avec généralement une question sous-jacente : « Comment "réussit-on" en politique quand on est faible ? »⁷
- 8 L'hypothèse de départ est donc l'improbabilité de cette mobilisation. L'analyse se doit alors de rendre compte de ce qui l'a rendue possible, via les stratégies des acteurs de la mobilisation et pour une grande part de celles des soutiens. La parole des sans-papiers n'est pas à proprement parler l'objet de l'attention, celle-ci n'étant analysée qu'au travers du prisme de son intentionnalité, de son effet, voire de son efficacité, dans le déroulement de l'action collective. Mon propos n'est pas ici d'entrer dans la critique des postulats théoriques sur lesquels aussi bien J. Siméant que T. Blin fondent leur analyse⁸ qui mènent ces auteurs à ne prendre en compte que la dimension stratégique de l'action des sans-papiers, à s'intéresser à leur dotation en divers capitaux, ou encore à insister sur les apports stratégiques des soutiens, le postulat étant que « les "groupes" ne se mobilisent pas. Ils *sont* mobilisés »⁹.
- 9 Ce que je voudrais chercher à montrer ici est qu'il s'agit d'une lecture située. Que de par leur position spécifique dans l'espace social, ces auteurs sont amenés à analyser un processus bien spécifique – et qui effectivement revêt un caractère passablement improbable : l'émergence de cette cause dans l'espace public *bourgeois*.

Mobilisation improbable... dans l'espace public bourgeois

- 10 Prenons pour illustration les travaux de T. Blin. Ce dernier analyse le mouvement des sans-papiers et le registre discursif qu'il emprunte comme symptomatique de la fin des grands récits. D'une grammaire de la lutte des classes, on serait désormais passé à celle de l'humanisme, de la compassion et la reconnaissance. La figure politique du travailleur

immigré des années soixante-dix fait place à celle, morale, du sans-papiers. « Aussi, les luttes de faibles désireuses d'exposer leurs vertus sur la scène doivent-elles soigner leurs formes. À tel point que, dans un paysage public repeint aux couleurs de la morale, celles où l'on ne parle plus de lutte des classes mais d'exclusion, d'humanité, les sans-papiers, ambitionnant de sortir leurs contemporains du "sommeil des émotions", se présenteront comme les accoucheurs de la plus honorable "pulsion d'union" qui soit. Cette énergie pulsionnelle-là, partage de collectif d'une "université morale", en passe par l'accumulation de "biens émouvants", est affaire de *séduction*. »¹⁰ Et l'auteur de dépeindre le « génie spectaculaire-humanitaire du mouvement », même s'il s'agit pour une part « de vice, d'habileté » de la part des « Africains » dans ce « coup symbolique » (le « vice » étant de se présenter comme parents, familles victimes de lois Pasqua, alors que ce sont majoritairement des hommes célibataires¹¹).

- 11 Alors si l'on s'accordera éventuellement avec l'auteur sur l'idée que « la primauté des faits n'existe pas, ou plutôt elle ne se manifeste que par leur interprétation, leur digestion par des machines à faire des signes en vue d'une accumulation primitive d'angoisses, de perceptions, d'images... » et que les médias furent effectivement « partie prenante de l'activation d'une logique *spectaculaire-humanitaire* au cœur du mouvement », il n'en demeure pas moins que Blin commet une erreur analytique fondamentale. Pour écrire comme lui avec formules grandiloquentes et majuscules pédantes : il prend pour Vérité du mouvement sa retraduction dans l'espace public bourgeois.
- 12 Pour le dire autrement, ce que Blin analyse, c'est en réalité la construction médiatique d'un problème public, et l'adéquation réussie du registre discursif déployé (parmi d'autres) avec une certaine économie morale en circulation dans l'espace public bourgeois¹². L'ennui est qu'il prétend à une autre portée de son analyse et croit alors saisir le sens – voire l'essence – du mouvement, précisément après digestion par les « machines à faire des signes ».
- 13 Pour le dire encore autrement, Blin confond l'interprétation avec la production du discours. La sémiologie¹³ a depuis longtemps pointé cet écueil. Ici, oublié le fossé entre production et réception : le sens du discours est identifié à l'interprétation de l'analyste. Or pas plus qu'on ne peut déduire des discours produits la consommation qui en est faite, l'inverse est également une erreur analytique. D'un discours médiatisé on ne peut déduire ni l'intentionnalité des paroles qui ont été ainsi capturées par les médias ni l'interprétation des récepteurs. Or la majeure partie du matériau utilisé par Blin est constituée d'articles de journaux, ou des récits rétrospectifs d'acteurs impliqués dans le mouvement¹⁴. Soit des discours passés au filtre de l'interprétation du journaliste (sans compter celui de sa rédaction) ; ou de celui d'une mémoire. Un corpus intéressant si l'on se contente d'analyser la construction médiatique d'un problème public. Mais déduire de cette construction une rationalité du mouvement revient à opérer une triple opération de réification, homogénéisation et réduction.

Modalités d'action et registres discursifs

- 14 A l'été 1996, la parole des sans-papiers a fait irruption dans l'espace public bourgeois. Aux répertoires d'actions « contraints et contraignants »¹⁵ correspondent des registres discursifs qui leur sont adéquats. La grève de la faim montre que le dispositif policier marque les corps ; l'occupation du lieu de travail et les avis d'imposition racontent bien plus volontiers l'exploitation économique dont ces travailleurs sont l'objet.

- 15 Alors certes la compassion a une efficace. Sans doute est-elle bien souvent une porte d'entrée des rédactions. Mais le mouvement de Saint-Bernard ne dit pas que cela ; les grévistes de la faim ne disent pas que cela. Les registres discursifs sont multiples. N'entendre que le registre humanitaire est réducteur et procède d'une lecture située, d'un point de vue – au sens topographique – spécifique. Les registres propres à la période antérieure, celle du travailleur immigré, que Blin désigne comme étant celle des « grands récits », circule toujours. La figure des damnés de la terre, les références à l'esclavage, au colonialisme sont légion¹⁶.
- 16 Il ne s'agit pas de nier qu'il y a des usages stratégiques des différents registres, bien au contraire, d'autant plus une fois constatée leur efficacité¹⁷. Le mouvement de grève de travailleurs sans-papiers, qui débute au printemps 2008, inaugure un nouveau répertoire d'action, celui de l'occupation du lieu de travail et la grève reproductible illimitée. Et c'est un nouveau registre discursif qui peut alors être déployé en vitrine du mouvement : celui du travail. Une brèche est ouverte. Mais dès lors ce registre devient à son tour contraignant, en témoigne l'insistance de la CGT à avancer les revendications de régularisation uniquement pour « *travailleurs sans-papiers* », et non plus tous les sans-papiers. Un registre qui n'est d'ailleurs pas sans ambiguïté, tant il s'est aussi décliné sous forme d'appel à la légitimité du bon citoyen, du bon immigré, travailleur et respectueux. Une ascèse migrante, qui revient souvent dans la bouche des sans-papiers lorsqu'ils parlent de leur travail.
- 17 Là aussi, il s'agit en partie de choix stratégiques (propres à certains acteurs, rejetés par d'autres). Le « mouvement », en tant qu'entité réifiée, offre un registre discursif spécifique, dont la digestion médiatique contribue largement à son homogénéisation.
- 18 La question est donc de savoir ce qu'il est permis de conclure à partir de l'analyse du positionnement discursif d'un mouvement, lui-même largement déterminé, on l'a dit, par les modes d'actions qu'il a été possible de déployer. C'est l'articulation entre ces deux niveaux – discursifs et pratiques – qui n'est pas ou qui est mal pensée. Se proposer de faire l'analyse de l'émergence d'une action collective implique une position spécifique dans l'espace social, un point de vue en surplomb analytique, afin d'embrasser l'espace public et les différents acteurs qui y font porter leur voix. Il n'y a pas grand-chose à redire à une telle optique, bien souvent celle adoptée par la science politique, si ce n'est qu'il faudrait à chaque fois préciser qu'il s'agit de l'espace public *bourgeois*.¹⁸
- 19 La nuance est de taille. Car non seulement un tel point de vue en vient à homogénéiser le mouvement comme étant porteur d'un discours (humaniste-compassionnel), et donc à perdre la multiplicité des registres discursifs mobilisés par les acteurs (en fonction des situations, des interlocuteurs, des situations...), mais le « pas de trop » analytique qui consiste à en déduire la rationalité des engagements des acteurs est vite franchi.
- 20 Dans l'analyse de la « représentation médiatique »¹⁹ du mouvement se trouverait la vérité des pratiques ; et inversement en postulant la rationalité instrumentale des actions, on interprète à cette aune les discours des acteurs mobilisés. Comme le rappelle James C. Scott, on ne peut en effet déduire quoi que ce soit d'une performance publique en situation de domination²⁰.
- 21 Pour résumer, analyser la représentation médiatique d'un mouvement ne permet en aucun cas de saisir la rationalité des engagements des acteurs dans l'action collective. Or dans la plupart des analyses celle-ci est au mieux ignorée, laissée de côté, au pire postulée

ou déduite. Pour une bonne raison sans doute : cette rationalité n'est que difficilement accessible au sociologue, précisément tant qu'il conserve cette position sociale spécifique.

- 22 Je voudrais maintenant argumenter, à rebours de toutes les « bonnes pratiques » de l'enquête, que la posture *engagée*, où le sociologue devient allié, voire ami, offre des vertus heuristiques non négligeables, en particulier lorsque l'on s'intéresse à l'action des « petits ».

Espaces du texte caché

- 23 Les espaces sociaux où évoluent les « petits », en particulier les migrants, et de surcroît s'ils sont en situation irrégulière, sont des lieux de l'interstice, de la marge, du ban. Ce sont des lieux où la méfiance est de mise, car il en va de la survie. La confiance se gagne difficilement. Ce n'est que par un engagement marqué, une présence, une expérience partagée, qu'il devient possible de « tirer du vécu notre savoir »²¹. L'entrée par les réseaux militants, qui a été la mienne, fortement conditionnée à une reconnaissance de la part des personnes qui y évoluent, offre à voir des espaces (semi-)publics – ou « espaces publics oppositionnels »²² – de réflexion collective (ateliers, réunions, journées...) dans lesquels s'élaborent et circulent des paroles bénéficiant d'une réflexivité spécifique, vernaculaire, parfois clandestine. Or, « rechercher les manifestations d'une réflexivité qui permet aux acteurs de préserver un décalage entre ce qu'ils font et ce qu'ils sont, [...] guide le sociologue dans son travail d'objectivation »²³. Analyser la domination par le bas, c'est-à-dire à partir des formes de résistances à celle-ci que pratiquent les « minoritaires »²⁴, donc à partir des logiques hétérogènes à l'ordre social, permet d'approcher l'« économie morale » des subalternes, aurait dit James C. Scott autrefois, en recueillir le « texte caché », dirait-il aujourd'hui²⁵. « Cette empathie lente mène vers la logique interne des situations et des lieux, vers les questions de la pragmatique des vivants et alors vers la complexité du social que seules nos propres limites nous empêchent de traduire de manière satisfaisante [...] : ainsi est-on conduit à rechercher, pénétrer et comprendre le chaos du monde et l'harmonie qui le rend pensable et vivable, en ses lieux mêmes. »²⁶ C'est donc vers ces lieux que nous devons nous tourner, car « on ne peut comprendre ni les formes quotidiennes de résistances, ni les formes occasionnelles d'insurrection, [ici j'ajouterais : ni l'engagement dans des formes d'action collectives organisées] sans se référer aux espaces sociaux protégés dans lesquels la résistance se nourrit et où elle acquiert sa signification. »²⁷

Pénétrer les lieux du texte caché

- 24 Anonymat, déguisement, euphémismes, ou formes plus institutionnalisées, voire « culturelle » dans les contes, les gravures, les rites carnavalesques... le texte caché est un foisonnement de « prise de parole en situation de domination » ou « arts de la dissimulation politique »²⁸. Or ces discours subalternes fragmentés sont élaborés dans des espaces spécifiques, généralement protégés. Scott illustre cette idée par une citation E. P. Thomson : « Les campagnes étaient gouvernées par la gentry, les villes par des corporations corrompues, la nation par la plus corrompue de toutes les corporations ; toutefois, la chapelle, la taverne et la maison étaient livrées à elles-mêmes. Dans ces « lieux de culte sans clochers » existait un espace pour une vie intellectuelle libre et des expériences démocratiques. »²⁹

- 25 Intégrer ces espaces requiert du temps, de la patience et de la sincérité. On y engage sa propre personne. Cette nécessaire confiance se noue dans les heures creuses, ces heures d'ennui, à tuer le temps, à boire du thé, à partager le temps long d'un quotidien d'occupation, où la parole se donne à écouter, aussi, dans les conversations anodines, au détour d'une confidence, en fonction du degré d'intimité de la situation, du nombre de gens présents... D'ailleurs, la richesse, mais aussi le degré de « caché » qui pourra être livré lors d'un entretien sociologique plus formel dépend aussi grandement de la qualité de la relation entretenue avec la personne interrogée. Dès lors, différents types de parole sont recueillis : Mamadou, dont l'entretien est un des plus riches, que je traite en ami ; Noémi, qui débite son récit d'une tristesse infinie (exploitation, viol, grossesse non voulue) d'une traite, presque déconnectée ; René qui transforme l'entretien en discussion politique sur toutes sortes de sujet ; Hernan, qui sert un discours bien rodé, idéologiquement affirmé et éminemment réflexif ; et tous les autres qui se racontent, simplement, avec intelligence.
- 26 Le terrain *engagé*, outre qu'il est le seul que je puisse envisager, est une des conditions de la richesse de la parole recueillie. Comme ce jour-là, sur l'occupation du parvis de la Bastille par les grévistes, en juin 2010.
- On est assis par terre, devant les tentes, profitant d'un trop rare rayon de soleil. Je suis avec les grévistes de MCND, que j'ai connu sur leur piquet à Nanterre, et à qui je rends régulièrement visite à leur nouveau et temporaire domicile. Un autre gréviste que je ne connais pas, voisin de tente, est avec eux. Silencieux jusque-là, il s'emporte :
- Vous allez voir, on va faire pareil, on va mettre tous les Blancs dans la rue au pays. Ils vont aller dormir dehors.
- Il a le regard dur. On sent qu'il rumine depuis un moment. La rage aux mots, il continue :
- Les Français sont trop racistes !
- Tous les Français sont pas racistes, s'entend-t-il répondre par Gaku. Regarde Daniel, il est là avec nous.
- Bien-sûr c'est pas tous... Daniel il est là, c'est la famille. (*Long blanc, puis*) Nous aussi on va les mettre tous dehors !
- 27 Toutefois, il ne s'agit pas là d'une prise de parole publique à proprement parler mais bien d'un texte caché, et destiné à rester caché. Les registres discursifs qui circulent au sein du mouvement des sans-papiers s'ancrent pourtant largement dans ce texte caché. L'engagement dans l'action collective est une des modalités de son émergence publique. Cependant, il est des espaces intermédiaires – semi-publics pourrait-on dire – où se confrontent les analyses, s'élaborent les discours, s'homogénéisent les formes du dire. Surtout, ces espaces permettent aux individus de sortir de leur assignation sociale : ils ne sont plus « sans-papiers », mais des personnes pensantes et agissantes ; des sujets.

Les espaces militants, espaces de construction de la parole

- 28 Assemblées, ateliers, permanences, journée de réflexion, cliniques... Ces lieux de construction d'une parole, que j'ai rencontrés partout, apparaissent comme des points d'interpénétration des analyses. Migrants lambda, militants rodés, universitaires. Ce sont des espaces aux configurations diverses, non exempts de relations de pouvoir, mais tournés vers l'élaboration d'une co-définition d'une situation vécue, considérée, pensée comme injuste. Ce sont des espaces publics à l'accès plus ou moins restreint mais où le

sentiment d'être « du même côté » règne a priori. Et si dans ces espaces s'élaborent tactiques et stratégies d'actions, ce sont avant tout des lieux de parole.

- 29 L'exemple de la création du mouvement de Mexicains Unis pour la Régularisation (MUR) à Montréal est à ce titre parlant. Face à la recrudescence des demandes d'aides formulées auprès de Solidarité Sans Frontières par des migrants en instance de déportation – c'est le terme utilisé là-bas –, il est décidé d'organiser des « cliniques de soutien ». L'idée étant qu'elles puissent servir à la fois d'espaces de formation sur les politiques migratoires et les techniques d'ajustements face à celles-ci, de traitements collectifs des demandes qui commencent à submerger le collectif, ainsi qu'à l'émergence de liens de solidarité et d'entraide. Peu à peu, au travers de l'échange des expériences, la similarité des parcours et des difficultés, s'élabore le constat d'une spécificité des demandeurs d'asile mexicains qui se retrouvent systématiquement déboutés. C'est ainsi que d'une clinique de soutien, débouchera la première Assemblée Générale fondatrice du MUR. Lors de celle-ci, à partir des récits de chacun, de leurs analyses, des discours plus politisés et réfléchis de certains, se sont construits peu à peu une définition de la situation, un cadre d'intervention (au-delà de dénoncer le traitement par les services de l'immigration au Canada, le MUR entend traiter la question de la violence au Mexique), et enfin des revendications et des modes d'actions. C'est donc bien d'une définition collective de la situation qu'il s'agit³⁰, élaborée à partir des expériences de chacun – que celles-ci soient militantes et politisées de longue date, ou simplement celles de l'exil et éventuellement de la clandestinité, voire celles d'un cursus universitaire dédié à la question. Tous collaborant à la réflexivité de chacun.
- 30 Même si la parole est inégalement répartie, si tous ne parlent pas publiquement, si les délégués sont choisis parmi les mieux dotés, si régulièrement, à l'arrivée sur un piquet, on se voit rétorquer lorsque l'on interpelle un simple gréviste, « parle au délégué, lui il sait parler », la parole malgré tout circule.
- 31 Enfin, il ne faudrait pas négliger l'importance des prises de paroles charismatiques, qui vont puiser dans les affects, touchent aux tripes et aiguillonnent bien souvent les mobilisations³¹.

Assemblée des délégués des piquets de grève, 6 janvier 2010, Montreuil. La réunion est tendue, des voix se sont élevées pour critiquer la stratégie suivie. Et plusieurs fois des délégués ont interrogé la tribune (composée de représentants des onze associations et syndicats qui coordonnent le mouvement, ainsi que du doyen des délégués, M. Doukouré) sur leur décision de ne pas déposer les dossiers, argumentant que celle-ci devenait de plus en plus intenable pour nombre de piquets. Grace, une des rares femmes et figure du mouvement, prend alors la parole :

– Un aveugle ne peut pas conduire un autre aveugle !

Elle marque une pause, puis répète cette phrase énigmatique. Assentiments dans la salle... Serais-je le seul à ne pas comprendre la métaphore ? Elle reprend :

– Si on pouvait aller à la préfecture tous seuls, on serait allé tous seuls.

Autrement dit : il faut suivre la ligne fixée par les Onze. Et elle continue, de plus en plus véhémence :

– J'ai vu la grève, je me suis dit : c'est le moyen. C'est une histoire qui s'écrit ! Le sang de nos parents a coulé dans ces immeubles. Trop de frustration amène à la révolution ! Il faut qu'on change l'histoire des Noirs. C'est la régularisation des travailleurs noirs ! Il faut qu'on écrive ça dans les annales de l'Europe !

Elle emporte la salle.

- 32 La maîtrise de la parole, de l'oralité, voire de la rhétorique, n'est bien entendu pas donné à tout le monde. Les délégués, ou ces personnages emblématiques d'un collectif, d'une grève, d'un piquet, sont en charge de dire, d'exprimer un savoir qui n'est pas leur propre mais qui est celui de la communauté. En cela ils se rapprochent de la figure des *shifters*, décrite par Michel de Certeau : « chaque réseau a ses *shifters*, spécifiés non par un pouvoir de décision mais, comme Pierre Clastres le notait dans le cas de la « chefferie », par la capacité à mettre en circulation les discours et les biens. Mises en circulations parallèles, car elles ne s'alignent pas sur l'organisation administrative, politique ou syndicale et ne se réfèrent pas à leur orthodoxie ; et pragmatiques, car elles « branchent » du savoir, des modèles nouveaux de comportement sur des besoins pratiques. Par cette double caractéristique d'être propres au groupe considéré et articulés sur des nécessités vitales, ces *shifters* sont par excellence les canaux internes de la communication. Ils sélectionnent, diffusent et dynamisent l'information ; ils la rendent désirable et assimilable, ils sont les agents actifs de son appropriation et de sa transformation. »³²
- 33 Les espaces militants sont donc ces lieux, souvent animés par des *shifters*, où s'élabore des savoirs pratiques subalternes et peuvent à ce titre être considérés pleinement comme des espaces publics oppositionnels.

Dire le tort

- 34 Revenons maintenant à la discussion sur les registres discursifs et les modes de représentation du mouvement des sans-papiers.

Le sens d'un coup médiatique

- 35 La manière dont s'est réalisé un « coup » médiatique dans le cadre de la mobilisation des Oubliés de St-Paul, est à ce titre instructive sur les modalités par lesquelles le registre humanitaire-compassionnel est mobilisé, et sur le sens qu'en donnent les intéressés.

Mercredi 26 novembre. Jean, de la Ligue des Droits de l'Homme (que le préfet tient pour interlocuteur dans le cadre de cette mobilisation), reçoit une lettre. Sans attendre la décision de justice dans la procédure entamée par l'évêché pour récupérer les locaux occupés de l'église St-Paul, le préfet menace de procéder à une expulsion par la force si les occupants ne sont pas sortis par eux-mêmes d'ici trois jours.

Vendredi 28 novembre. La décision a été prise hier en AG de quitter les lieux, sans attendre une intervention des forces de l'ordre, notamment pour ne pas risquer des arrestations, voire des expulsions (certains étant toujours sous le coup d'OQTF). 35 personnes n'ont aucune solution de relogement. La déprime est palpable dans l'air. Je reste longtemps ce soir-là. Les discussions sentent la défaite. Comment gérer une sortie sans aucune garantie de régularisation, après 7 mois d'occupation ? Je serai de retour le lendemain à neuf heures.

Samedi 29 novembre. J'arrive un peu avant 9h. L'atmosphère est toujours aussi morose. Je discute avec Samba, lui me dit qu'il n'ira nulle part, de toute façon il n'a nulle part où aller. Il y a une grande tente dans un débarras, sortie d'on ne sait où. Il compte la planter devant l'église et continuer l'occupation dehors.

Vers 10h, Sylvie (NPA) arrive avec une nouvelle importante. Certains ont fait circuler le bruit que les Oubliés risquaient d'être évacués par la force. Résultat : une caméra de France 3 doit arriver à 11h. L'idée vient rapidement dans la discussion : offrir le spectacle dramatique de la sortie des tentes à la caméra. Seulement pour cela, il faut que la décision vienne des sans-papiers eux-mêmes. Il faut organiser

une réunion. Seulement personne n'a la tête à cela, même si les délégués approuvent l'idée. Certains dorment encore, d'autres empaquettent leurs affaires, la plupart sont résignés à l'évacuation. La décision de continuer l'occupation dehors, en plein hiver, ne peut bien sûr pas se prendre à la légère, mais pourquoi ne pas monter les tentes quand même, « juste pour la télé », quitte à les démonter ensuite. Tous ceux avec qui je discute sont d'accord, mais ne s'animent pas pour autant à sortir la tente, bien que l'arrivée des caméras soit imminente. Les soutiens sont bien embêtés, ce qu'on pourrait appeler une « déontologie démocratique » les empêche de prendre l'initiative de sortir les tentes sans décision des Oubliés. Je vais alors voir Samba, occupé à cuire des omelettes en cuisine.

— Samba ! Viens, on sort la tente, y'a la télé qui est là !

— Attends, attends ! D'abord il faut manger.

— Non, y'a pas le temps ! Faut sortir la tente tout de suite !

Après un certain nombre de variations sur le thème, je finis par réussir à l'arracher à sa poêle. Pour se lancer dans une évacuation médiatiquement retentissante, Emmaüs ne tardant pas à ramener trois tentes supplémentaires.

Les Oubliés passeront finalement un mois dehors (avec une météo de saison, c'est-à-dire bien peu clémente), jusqu'à la tenue d'une conférence de presse en présence de personnalités (comme Josiane Balasko, Olivier Besancenot, Joey Starr...) qui finira par débloquer la situation, les Oubliés ayant obtenu des convocations groupées et l'examen, « avec bienveillance », des 58 dossiers (quelques semaines plus tôt, seuls 7 dossiers étaient jugés « examinables » par la préfecture).

- 36 Le « coup » de la sortie des tentes est sans doute pour beaucoup dans l'avancée de la situation. L'installation d'un campement en plein hiver sur le parvis d'une église, au moment même où commence le macabre décompte des sans-abris emportés par le froid, permet d'aller puiser dans un « code humaniste de la souffrance et de l'indignation »³³. La logique humanitaire joue de fait dans le succès public d'une mobilisation. Pour autant elle n'en épuise pas, loin de là, le sens. Et en réalité, elle reste très largement prise en défaut.
- 37 Tout d'abord, il faut noter que si l'idée d'une sortie symbolique semblait circuler parmi les présents, l'initiative vient avant tout des soutiens (et encore : il aura fallu insister). Ensuite, les délégués des Oubliés dans leurs déclarations à la presse inscrivent cette sortie dans un argumentaire qui n'a rien de victimaire. En premier lieu, ils conservent la démarche legaliste suivie depuis le début qui consiste à toujours tenir leurs engagements et ne pas aller contre les décisions préfectorales : « *Le préfet nous a dit de sortir, nous sommes sortis.* » Mais surtout, cette action est replacée dans une démarche de lutte. Ils expliquent ainsi vouloir continuer une mobilisation collective jusqu'à l'obtention des régularisations. S'ils mettent en avant le froid, l'inconfort, ou le risque sanitaire d'une installation sous des tentes en plein hiver, ce n'est que pour argumenter l'inconsistance de la démarche préfectorale, par opposition à la droiture de la leur.
- 38 Hors caméras aussi, dans ces espaces semi-publics que j'évoquais, les Oubliés rejettent explicitement la lecture humanitaire de leur situation. Voici une scène qui illustre à quel point la logique humanitaire pêche dans la compréhension de l'action des sans-papiers.

Lundi 8 décembre. Réunion du comité de soutien. Les Oubliés de St-Paul sont dehors depuis 10 jours maintenant, et le froid est intense. Beaucoup sont malades, notamment à force de respirer les vapeurs des chauffages au kérosène. La discussion revient sans cesse à la question d'un relogement, malgré d'incessantes interventions de certains soutiens pour dire que la question n'est pas là. Un membre du PCF :

— On ne peut pas laisser des êtres humains dehors par ce temps. Personne ici peut dire « Allez-y, gélez-vous ». Il faut absolument trouver une solution de relogement.

Samba, personnage charismatique du groupe, apprécié pour son franc-parler et son sens de l'intervention théâtrale, justement, intervient :

— Nous, on cherche pas le logement. Nous ce qu'on veut c'est les papiers. Le froid c'est pas le problème, on s'en fout. Nous ce qu'on veut c'est les papiers. On est prêt à mourir ici s'il le faut ! On ira jusqu'au bout pour obtenir les papiers.

Assentiments dans la salle.

— Mais pour le préfet, dedans ou dehors c'est la même chose. Il ne reconnaît pas l'évacuation comme effective tant que vous êtes sur le terrain de l'église.

Arouna, l'un des délégués intervient :

— Non, pour nous c'est pas la même chose ! Pour le préfet c'est peut-être la même chose, mais pour nous c'est pas la même chose. Il a dit on sort, nous, on est sortis. Il faut même que l'évacuation soit totale [les femmes dorment encore dedans, et les repas sont toujours préparés à l'intérieur].

Et, il ajoute :

— C'est pas vrai que c'est la même chose. Quand on était dedans, le préfet on l'a jamais vu. Tant qu'on a pas de garanties, on reste là.

- 39 Mais, cette action, qui d'un côté peut être effectivement vu comme un « coup médiatique », activant le registre humaniste-compassionnel qui fait recette dans les médias, porte une parole dont le sens n'est pas adossé à une optique stratégique, mais bien à l'expression d'un affect politisé par une réflexivité tactique. On oublie trop vite que ce sont des personnes qui risquent leur santé, voire leur vie, en passant un mois dehors ou en s'engageant dans une grève de la faim. Parce que tout le quotidien est suspendu à ces papiers, lorsque Samba déclare que « nous sommes prêts à mourir ici », pour les obtenir, ce n'est pas uniquement un effet de représentation (d'autant qu'il n'est guère efficace de produire de tels effets dans le contexte d'une réunion du comité de soutien), mais cela puise dans un vécu, fait sens au regard d'une expérience, qui est aussi désormais l'expérience de la lutte.

Enonciation d'un tort

- 40 « Pour prouver, il faut d'abord donner ses raisons et ses chiffres, réfuter ceux des autres, établir que les siens sont fondés en droit et en fait. Il faut conduire le mouvement en prouvant qu'il est celui d'hommes agissant par dévouement individuel, discussion publique et discipline collective. Il faut l'accompagner d'une attention au discours de l'autre qui relève dans ce discours tout ce qui peut être montré faux (dans les comptes, ou dans l'énoncé des faits) et, plus encore, tout ce qui contrevient aux règles de la discussion raisonnable et aux principes d'égalité citoyenne. »³⁴
- 41 Le langage déjà est une conquête. Déjà l'usage de la langue est un usage proprement tactique³⁵. Il faut se dire avec leurs mots, les mots de l'ordre, les mots d'avant. C'est là tout le drame du colonisé que Fanon a si magistralement saisi dans *Peau noire, masques blancs*.
- 42 C'est dans une *interlocution*³⁶, qui suppose intelligence réflexive et attention au discours de l'autre, que se situe l'enjeu de parole : il s'agit de dire, de raconter, de prouver le tort qui nous est fait. Or une telle interlocution suppose deux choses : la construction d'une parole réfléchie – c'est le rôle de ces espaces publics oppositionnels – et un espace d'interlocution avec celui ou ceux qui sont cause de ce tort – c'est toute la question de la pénétration de l'espace public bourgeois.
- 43 « On ne peut comprendre les enjeux que soulève la lutte des sans-papiers [...] que si l'on part de cette violence radicale qui, désormais, fait de la question égalitaire un objet d'altercation mondiale vécu au premier chef par l'immigré »³⁷.

- 44 La situation des sans-papiers concentre en elle un nœud problématique qui pose la question de l'égalité et sur lequel il est possible de bâtir une argumentation. Il s'agit d'un travail réflexif autour de ce que Rancière considère comme le seul universel politique : l'égalité. Il apparaît que les sans-papiers n'invoquent pas les droits de l'homme uniquement parce que ça aurait une efficacité politique, susciterait la compassion. Pas plus qu'il faut y voir là une revendication d'un universel qui serait dû, où l'on verrait dans leur effectivité hypothétique un horizon à atteindre. Je crois au contraire qu'il faut lire cela comme un travail de critique, une argumentation polémique, un travail intellectuel tout ce qu'il y a de plus classique face à un interlocuteur (la société d'accueil, l'État, tout porte-voix du discours xénophobe dominant, etc.), que l'expérience immédiate des sans-papiers met en défaut, dont ils incarnent la contradiction. Contradiction qu'ils cherchent à dire.
- 45 Mamadou, Oublié de St-Paul: « *Il faut pas qu'ils oublient que si nous aussi on vient là, c'est à cause de la colonisation, on peut dire ça. C'est eux qui sont partis là-bas, qui nous ont cherché, ils nous font venir ici. Eh beh, obligé on va venir !! Et maintenant ils en ont marre de nous. On fait quoi ?? Nous juste on ramasse le caca !* »
- 46 Sarah, déboutée de sa demande d'asile au Canada : « *Ils parlent des Droits de l'Homme, mais c'est faux. Ce n'est pas respecté. Le Canada est une nation d'indiens, on est tous des immigrants. Personne ne peut dire je suis d'ici, je choisis qui vient.* »
- 47 Lilia, migrante bolivienne à Buenos Aires : « *Pense un peu à la quantité d'obstacles qu'on vous met, lorsqu'on est migrant ET femme. La constitution dit que je suis égale. Mais malgré les textes, toutes les institutions me disent : nous ne sommes pas égaux.* »
- 48 Leur expérience est celle d'un tort, d'un déni d'égalité. Leur trajectoire, leur expérience, leur quotidien est la preuve même que l'Occident n'est pas ce qu'il prétend être. Les sans-papiers travaillent sans arrêt les contradictions des États modernes occidentaux. Qu'ils se racontent et c'est l'Occident qui vacille dans sa légitimité.

Parole prise

- 49 « [Ceux qui parlent pour la première fois] constituent une force essentielle lors des avancées décisives – une force dont les théories des mouvements sociaux qui se concentrent sur la mobilisation des ressources – sans même parler ici de la théorie des choix rationnels – ne peuvent rendre compte de manière satisfaisante. [...] Les actions charismatiques puisent les racines de leur force sociale dans le texte caché du groupe dominé. C'est cette généalogie qui rend possibles de tels actes charismatiques et qui nous aide à comprendre comment une percée politique peut parfois se répandre si rapidement que mêmes les élites révolutionnaires s'en trouvent dépassées. »³⁸ James C. Scott résume là ce que j'ai cherché à argumenter ici : la force polémique de la parole ne saurait se réduire à sa dimension instrumentale.
- 50 Toutefois il nous faut prendre au sérieux la mise en garde de Michel de Certeau dans *La prise de parole*. Il est là deux écueils : conférer une efficacité intrinsèque à la parole, presque un pouvoir magique ; ou a contrario lui nier toute signification, ou performativité. « Pas plus que prendre conscience, prendre la parole n'est une occupation effective ou la saisie d'un pouvoir. [...] Elle consiste à dire : "Je ne suis pas une chose" »³⁹. On rejoint là l'intuition de John Holloway⁴⁰ qui pose la négation, le cri, comme premier.

- 51 Toutefois, « si donc celui qui se met à parler nie les normes au nom desquelles on prétendrait le censurer, ou les institutions qui utilisent une force apparemment déliée de toute appartenance, il entend bien poser une affirmation. »⁴¹
- 52 Car c'est précisément dans l'affirmation d'une négativité qu'il devient possible de se constituer comme sujet. « L'action des collectifs de lutte est celle de sujets qui se constituent en refusant l'explication qui leur est donnée de la situation économique et sociale, en refusant les situations d'impossibilité et les logiques d'incapacité que cette explication leur attribue. »⁴²
- 53 De ces luttes, et de leurs mots, se dessine la cartographie des possibles.

NOTES

1. « Sans-papiers : d'un quotidien tactique à l'action collective », *Variations* n° 13/14, 2010, <http://variations.revues.org/182>
2. « La haine, cette (violente) muse », *Variations*, n°15, 2011, <http://variations.revues.org/99>
3. J. Habermas, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, Paris, 1988, qualifiait déjà l'espace public dont il cherchait à retracer la genèse de « bourgeois » : « L'espace public, c'est un ensemble de personnes privées rassemblées pour discuter des questions d'intérêt commun. Cette idée prend naissance dans l'Europe moderne, dans la constitution des espaces publics bourgeois qui interviennent comme contrepoids des pouvoirs absolutistes. Ces espaces ont pour but de médiatiser la société et l'État, en tenant l'État responsable devant la société par la publicité ». La distinction, cruciale ici, avec les espaces publics oppositionnels revient à O. Negt, *L'espace public oppositionnel*, Payot, Paris, 2007
4. O. Negt définit l'espace public oppositionnel comme « les formes alternatives et collectives donnant une expression publique aux besoins humains qui transgressent la cage d'acier des représentations dominantes, médiatisées. », O. Negt, *L'espace public oppositionnel*, *op. cit.*
5. J. C. Scott *La domination et les arts de la résistance. Fragment du discours subalterne*, Éditions Amsterdam, Paris, 2008
6. J. Siméant, *La cause des sans-papiers*, Presses de Sciences-Po, Paris, 1998
7. T. Blin, « L'invention des sans-papiers. Récit d'une dramaturgie politique », *Cahier internationaux de sociologie*, n°125, 2008
8. Les deux auteurs s'inscrivent, même s'ils sont amenés chacun à leur manière à l'amender, dans la théorie de la mobilisation des ressources. Or plutôt « qu'une des tentatives les plus convaincantes d'enraciner dans le réel social le paradoxe d'Olson » (J. Siméant, *La cause des sans-papiers*, *op. cit.*), ce cadre théorique en réalité « qu'un déplacement en pratique du paradoxe » (D. Céfaï, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, La Découverte, Paris, 1997). Le paradoxe d'Olson, qui n'est autre qu'une forme du dilemme du prisonnier, n'en est un que parce que ces perspectives se fondent sur le postulat du choix rationnel. Or la théorie du choix rationnel « ne parvient pas à s'auto-fonder sur ses propres présupposés et doit, invoquer des considérations sur un "Soi" » (D. Céfaï, *idem*) c'est-à-dire sur les « préférences » de chacun. Plutôt qu'un paradoxe, se donne à voir l'aporie qui démontre le caractère tautologique (chacun préfère ce qu'il préfère) de ce cadre d'analyse, et dont l'analyse de l'action collective est pour Alessandro

Pizzorno un révélateur (voir A. Pizzorno, « Considérations sur les théories des mouvements sociaux », *Politix*, vol. 3, n°9, 1990).

9. J. Siméant, *La cause des sans-papiers*, op. cit. Il est à ce titre éloquent que le chapitre le plus fin de l'ouvrage soit celui qui porte sur l'analyse du sens et de la symbolique de la grève de la faim, chapitre qui précisément l'amène à amender et enrichir le cadre théorique de la mobilisation des ressources. Et ce n'est pas un hasard que ce soit également celui où la parole des sans-papiers apparaît abondamment, comme un matériau d'analyse en soi.

10. T. Blin, *L'invention des sans-papiers*, PUF, Paris, 2010

11. Le « majoritairement » étant affirmé à partir d'une étude partielle des dossiers des mobilisés publiée dans le Monde qui recense 42% de déboutés du droit d'asile, lesquels seraient tous hommes et célibataires.

12. D. Fassin, « Les économies morales revisitées », *Annales HSS*, n°6, nov.-dec. 2009

13. E. Véron, *La sémiologie sociale. Fragments d'une théorie de la discoursivité*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes, 1988

14. Au delà du corpus de presse, T. Blin annonce avoir mené 43 entretiens, dont 22 avec des sans-papiers, parmi lesquels 4 délégués. Toutefois, au moment de son enquête en 2002, il est pour le moins difficile de retrouver des sans-papiers « de base », comme dit Johana Siméant, ce dont il convient d'ailleurs volontiers (voir Annexe A in T. Blin, *Les sans papiers de Saint-Bernard. Mouvement social et action organisée*, l'Harmattan, Paris, 2005)

15. J. Siméant, *La cause des sans papiers*, op. cit.

16. Pour s'en convaincre, voir M. Cissé, *Parole de sans-papiers*, La dispute, 1999, et A. Diop, *Dans la peau d'un sans-papiers*, Seuil, Paris, 1997.

17. Seulement je parlerais plus volontiers d'usage *tactique*. Sur la distinction entre tactique et stratégie empruntée à de Certeau, voir D. Veron, « Sans papiers : d'un quotidien tactique à l'action collective », art. cit.

18. L'ouvrage de P. Barron, A. Bory, S. Chauvin S., N. Jounin et L. Tourette, *On bosse ici, on reste ici ! La grève des sans-papiers : une aventure inédite*, La Découverte, Paris, 2011, analyse fine du mouvement de grève des travailleurs sans-papiers, fait ici exception. Si les auteurs évitent l'écueil d'une position trop située, c'est précisément parce qu'ils sont cinq et peuvent ainsi évoluer simultanément dans plusieurs espaces sociaux, et les tenir ensemble.

19. T. Blin, *L'invention des sans-papiers*, op. cit.

20. J. C. Scott *La domination et les arts de la résistance*, op. cit. Prenant l'exemple d'une marque de déférence, il avance que « la marque peut être produite de manière presque automatique, ritualisée ou habituelle, ou bien résulter d'une dissimulation convaincante, ou bien encore d'un désir conscient de s'acquitter d'un gage de respect et d'honorer un supérieur. »

21. M. Agier et S. Prestianni, « Je me suis réfugié là ! » *Bords de route en exil*, Donner Lieu, Paris, 2011

22. O. Negt, *L'espace public oppositionnel*, op. cit.

23. N. Jounin, E. Palomares et A. Rabaud, « Ethnicisations ordinaires, voix minoritaires », *Sociétés contemporaines*, n°70, 2008.

24. D. Juteau, *L'ethnicité et ses frontières*, Presses Universitaires de Montréal, 1999

25. J. C. Scott, respectivement : *The moral economy of the peasant: Rebellion and subsistence in Southeast Asia*, New Haven, Yale University Press, 1976 ; *La domination et les arts de la résistance*, op. cit.

26. M. Agier et S. Prestianni, op. cit, qui rappellent qu'une telle « politique de l'enquête » (A. Bensa, D. Fassin (dir.), *Politiques de l'enquête*, La découverte, Paris, 2008), procède d'« une attitude sociale politisable », dont la condition est une pratique réciproque de l'hospitalité, et qui rappelle à « l'importance de l'amitié en politique » (H. Arendt, *Vies politiques*, Gallimard, Paris, 1974)

27. J. C. Scott, *La domination et les arts de la résistance*, op. cit.

28. *Idem*

29. E. P. Thompson, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Seuil, Paris, 1988, cité par J. C. Scott, *La domination et les arts de la résistance*, op. cit.
30. Dans un sens proche de la définition de la situation de W. I. Thomas, « Définir la situation », in Y. Graffmeyer et I. Joseph, *L'école de Chicago*, Aubier, 1984. Mais où cette définition au lieu d'être de l'ordre de la cognition individuelle dans une interaction spécifique serait collective, dans une interaction sociale plus abstraite.
31. Voir le chapitre 8 de J. C. Scott, *La domination et les arts de la résistance*, op. cit.
32. M. de Certeau, *La prise de parole et autres écrits politiques*, éd. établie et présentée par Luce Giard, Seuil, Paris, 1994.
33. T. Blin, « L'invention des sans-papiers », art. cit.
34. J. Rancière, « La scène révolutionnaire et l'ouvrier émancipé : 1830-1848 », *Tumultes*, n°20, 2003
35. M. de Certeau, *L'invention du quotidien, 1. Arts de faire*, Gallimard, 1980
36. Sur cette question dans le contexte argentin voire : D. Veron, « La construction politique de la « collectivité Bolivienne » en Argentine : entre assignations identitaires et identifications résistantes », *Asylon(s)*, n°9, Reconstructions identitaires et résistances, 2012
37. P. Cingolani, *La république, les sociologues et la question politique*, La dispute, Paris, 2003
38. J. C. Scott, *La domination et les arts de la résistance*, op. cit.
39. M. de Certeau, *La prise de parole*, op. cit.
40. J. Holloway, *Changer le monde sans prendre le pouvoir*, Syllepse/Lux, Paris/Montréal, 2007
41. M. de Certeau, *La prise de parole*, op. cit.
42. « Émancipation et éducation, entretien avec Jacques Rancière » *N'Autre école*, n° 19, été 2008.
-

AUTEUR

DANIEL VERON

Doctorant en sociologie, Université Paris X Nanterre